

Fiche espèce N° 18

Crabier chevelu

Ardeola ralloides

Code Natura 2000 : A 024

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : vulnérable
Liste rouge national : vulnérable
Liste rouge LR : vulnérable

Description de l'espèce

Petit héron beige à ailes blanches visibles en vol. Tête et cou nettement striés de brun chez les immatures et les adultes internuptiaux. En livrée nuptiale : stries moins marquées et crinière de plumes blanches à liserés noir plus éclatant. Discret et silencieux.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

Espèce d'origine afro-tropicale rare en France où elle est en limite de répartition. La quasi-majorité de la population (100 couples) niche en Camargue gardoise. Sur le reste de la région LR, seul le stationnement d'individus non reproducteurs est observé ponctuellement. Le premier cas de reproduction de l'espèce hors Camargue a eu lieu en 2004 sur l'étang de Leucate.

Ecologie

- Habitat : eaux peu profondes entourées d'une vaste couverture de roseaux avec des buissons et des arbres dispersés.
- Alimentation : principalement des amphibiens auxquels s'ajoutent petits poissons, larves de coléoptères et autres insectes aquatiques. Chasse à l'affût ou en marche lente.
- Reproduction : nid construit par le mâle, composé de roseaux et généralement associé à ceux d'autres espèces dans des colonies arboricoles. [mai-août]
- Migration : dispersion très forte des jeunes dès juillet et migration de l'ensemble de la population sur un large front pour hiverner sous les tropiques septentrionaux africains.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Estivant	1 - 2 / 1
Migrateur	5 - 15 / 10

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ **Etat de conservation**

L'espèce est présente sur le site principalement lors de stationnements printaniers et automnaux. Il n'est pas rare à ces périodes d'observer plusieurs individus ensemble. Les individus observés en période estivale sont non reproducteurs.

❖ **Caractéristique de l'habitat**

Le Crabier chevelu utilise l'ensemble des bassins et du réseau hydraulique doux et saumâtre comme zone de pêche en journée et se repose dans un bosquet de tamaris ou de saule dès le crépuscule. Les principales zones fréquentées sont l'ancien étang du Cercle, le marais de Saint-Louis mais aussi les bordures de rizière.

❖ **Menaces**

- La régression des milieux dulçaquicoles;
- L'utilisation intensive de produits phytosanitaires.

❖ **Mesures de gestion**

- Favoriser l'inondation des terres agricoles en intersaison et conserver les milieux doux présents;
- Favoriser des pratiques agricoles raisonnées.

❖ **Interaction avec d'autres espèces**

L'espèce apprécie la présence d'autres aranéides sur le site principalement pour profiter de la protection de zone-dortoir en place.